



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115247

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : SCOP

Capital : 31 027

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 438076200

Siret : 438 076 200 00031

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 00 03198

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144682987

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144682987

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CREALEAD BATIMENT

Sigle : CREALEAD
HOTEL DE LA COOPÉRATION
55 RUE SAINT-CLÉOPHAS
34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 06 96 72

Portable : 06 52 16 17 77

Site Internet : www.crealead.com

E-mail : paiement@crealead.com

Responsabilité légale :

NDOUR FARBA DIRECTEUR GÉNÉRAL / CROIDELYS REMY OPÉRATEUR

Effectif moyen : 32

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/09/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/07/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.